

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-548867

72621

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 7697 Société : R.A.M

Actif Pensionné(e) Autre : RETRAITE

Nom & Prénom : ABDALLAH EL DRIASSOULI

Date de naissance : 14/05/1978

Adresse : Casablanca

Tél. : 0670716263 Total des frais engagés : 1881,70 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 05/05/2021

Nom et prénom du malade : DR. RABIA KHALIFA Age :

Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Océanisme

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	06 Mai 2021	558,00 DT
	06 Mai 2021	973,10 DT INP/092029990

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

Docteur Amina LATIFI EP HALLI

DERMATOLOGIE VENEROLOGIE

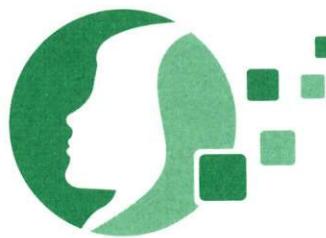
Ex. Médecin chef de l'hôpital Ain Chock

■ Maladies de la Peau, Cheveux, Ongles

■ Maladies Sexuellement Transmissibles

■ Cosmétologie ■ Allergologie

■ Chirurgie de la peau ■ laser



الدكتورة أمينة لطيفي حرم هلي

اختصاصية في الأمراض الجلدية والتتناسية

طبيبة رئيسية سابقاً بمستشفى عين الشق

■ أمراض الجلد والشعر والأظافر ■ أمراض الحساسية

■ التجميل ■ الأمراض التنسالية

■ العلاج بالليزر ■ جراحة الجلد والأظافر

Casablanca le : ٢٥-٠٥-٢٠١٤ الدار البيضاء في :

El Rachidia + mact

+- Preparatum

369,00

PM. 129 94.

{ Squenium lotion anti-pellicule nos
dermocal gel nos
Baceta solutio nos

(١٠٠ ml p ١٣
٥٠٠ ml p ١٢

Balze p ٤٢

- Novopheen K chepas anti-pellicule

2x150ml

189,00

06 Mai 2021

Total = 558,00 DH



Docteur Amina LATIFI Ep. HALLI
Dermatologie - Vénérologie
Bd. Oum El Aïm Haj Mazola
102, Bd. Oum El Aïm Haj Mazola - Casablanca
Résidence Selma 1^{er} Etage - Tél. : 05 22 89 76 52
Tél. : 05 22 89 76 52

189
3 760095 250199

ACI : 470 431-8
CNK : 2438-455

R20F03/20171003
PROD: 06/2020
EXP: 06/2023

Docteur Amina LATIFI EP HALLI

DERMATOLOGIE VENEROLOGIE

Ex. Médecin chef de l'hôpital Aïn Chock

■ Maladies de la Peau, Cheveux, Ongles

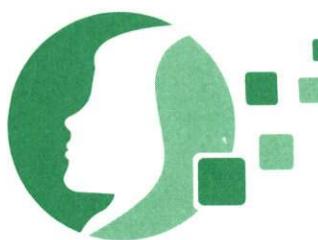
■ Maladies Sexuellement Transmissibles

■ Cosmétologie

■ Allergologie

■ Chirurgie de la peau

■ laser



الدكتورة أمينة لطيفي حرم هلي

اختصاصية في الأمراض الجلدية والتتناسلية

طبيبة رئيسية سابقاً بمستشفى عين الشق

■ أمراض الجلد والشعر والأظافر

■ أمراض الحساسية

■ الأمراض التناسلية

■ التجميل

■ العلاج بالليزر

■ جراحة الجلد والأظافر

Casablanca le :

06-05-2021

Maphar
Bd Alkimiia N° 8, Ql.
Sidi Bernoussi, Casablanca
Curacne 20mg cap molle b30
P.P.V : 289,00 DH
6 118001 180721

El Rhamel Imak

289,00

+ Curacne gel à long



06 Mai 2021

255,00

- tecaderm Hydro cream

100ml Visage

231,00

- eucerin Fidlerma mousse pour les

peaux sèches atop



54,10

+ - larmebak colly

116 2021



144,00 - Barniederm baume lèvre
tous les



Dr. Amina LATIFI
Dermatologie - Venere
102 Bd. Oum Er Rabia
Résidence Selma 1^{er} Etage
Tél: 05 22 89 76 52

TOTAL = 973,10 DH

102, Bd Oum Rabia Hay Mazola. Résidence selma 1^{er} étage - Oulfa - Casablanca - Tél : 05 22 89 76 52 - GSM

06 60 74 36 36 05 22 89 76 52 المحمول : الهاتف : 102، شارع أم الربع حي مازولا إقامة سلمى الطابق الأول - الألفة - الدار البيضاء - المغرب

